

# Le Thoirzan info



Numéro 22 (2018)



Bulletin d'informations de la Commune de Thoiry



## SOMMAIRE

### Comité de Rédaction

Jérôme ESQUEVIN

Philippe MARIN

Sylvie PONCET

Julie PROVENT

Bruno ROUSSET

Thierry TOURNIER

Madeleine ROSSI

Lucien MOLLARD

### Mise en page

Agnès MOLLARD

### Impression

GAP EDITIONS

Challes-Les-Eaux

	N° PAGE
<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Budget 2018</i>	4
<i>Travaux dans la Commune</i>	5 / 6
<i>Intercommunalité</i>	7 / 8
<i>Vie scolaire</i>	9 / 10
<i>Vie de la Commune</i>	11 à 13
<i>Vie des associations</i>	14
<i>C'était hier à Thoiry</i>	15
<i>Le coin détente</i>	16
<i>L'patoé</i>	17
<i>Le temps à Thoiry—2018</i>	18
<i>Etat Civil</i>	19
<i>A votre service</i>	20



**Jérôme ESQUEVIN**  
**Maire**

Chers concitoyens,

L'année 2018 a commencé dans des conditions climatiques difficiles. La neige, suivie d'un redoux accompagné de pluies torrentielles et pour finir le vent ont combiné leurs effets pour multiplier les dégâts. Même si ces derniers sont moins spectaculaires que lors d'un épisode climatique similaire en février 1991, ils n'en demeurent pas moins importants pour une commune aux moyens limités, comme la nôtre.

Les pages « travaux » de ce bulletin retracent les opérations les plus importantes pour effacer les séquelles de ces intempéries. Pour n'en citer qu'une, le clocher a retrouvé tout son éclat avec la pose d'une nouvelle croix ; l'ancienne posée en 1948 avait passablement souffert des outrages du temps et une bourrasque l'avait déstabilisée l'hiver dernier.

Mais, face à ces événements qui risquent de devenir de plus en plus fréquents avec le changement climatique, je rappelle, à nouveau, que la meilleure protection est le civisme de chacun.

Ainsi, comme le moindre petit ruisseau peut se transformer en torrent impétueux, quelques piquets ou quelques branches en travers d'un ouvrage peuvent provoquer son obturation entraînant débordements et inondations. Il convient donc de veiller à ce que les berges de ces cours d'eau restent le plus propres possible. Il faut éviter tous les dépôts de branches, débris de végétaux, vieilles clôtures, grillages, enfin tout ce qui en cas de montée des eaux peut partir et créer, au premier obstacle venu, un embâcle avec des conséquences très importantes.

Vous trouverez aussi dans les pages intérieures un point sur l'avancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Déplacement. L'année 2019 sera celle de l'enquête publique. Une exposition pour mieux comprendre ce PLUI HD est consultable au siège de l'agglomération (106 allée des Blachères) et à l'annexe des Bauges au Châtelard tout le mois de décembre. Elle a pour but de permettre aux personnes qui le souhaitent d'avoir une meilleure connaissance du document et éventuellement se préparer à s'exprimer lors de l'enquête publique.

Dans un tout autre registre, deux manifestations ont rencontré un vif succès cet automne. Tout d'abord au mois d'octobre, l'exposition de photos sur Thoiry autrefois, accompagnée de moments de convivialité, a attiré de nombreux visiteurs. Et, c'est souvent avec émotion que les souvenirs ont été échangés. La conférence du 23 novembre, consacrée aux combattants de 14-18, et par un travail remarquable à partir des fiches matricules, a permis à de nombreuses familles de raviver la mémoire et de suivre le parcours d'un ou plusieurs de ses membres engagés, parfois blessés voire tués dans ce conflit. Je remercie encore les organisateurs, les bénévoles et tous ceux qui œuvrent pour animer notre commune.

Enfin je vous rappelle que, comme chaque année, le conseil municipal a le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux

**[le samedi 12 janvier 2019 à 18 heures à la salle des fêtes](#)**

En attendant, je vous souhaite à tous de bonnes Fêtes de fin d'année.

**Jérôme ESQUEVIN**

**Recettes de  
fonctionnement**  
581 994,77 €

Excédent 2017  
267 244,77 €

Dotations, subventions  
et participations  
155 300 €

Produits des services, domaine et  
ventes diverses  
24 150 €

Impôts, taxes et redevances  
115 000 €

Autres  
20 300 €

*Les recettes de fonctionnement* proviennent des contributions directes (taxe d'habitation, taxe sur le Foncier Bâti et Non bâti, et compensations de l'État), de la taxe additionnelle aux droits de mutation, des dotations versées par l'État, des subventions du département, de la CAF, de la participation des usagers aux services (cantine, garderie, location des gîtes, de la salle des fêtes, des associations...).

**Dépenses de  
fonctionnement**  
581 994,77 €

Charges à caractères générales  
170 100 €

Charges de personnel 138 000 €

Autres charges de gestion  
courante  
62 000 €

Charges financières 9 000 €

Divers 32 894,77 €

*Les dépenses de fonctionnement* correspondent aux salaires du personnel municipal, à l'achat de fournitures ou de services, aux frais généraux de fonctionnement (électricité, téléphone, assurances, taxes diverses, cantine, entretien du matériel...), aux subventions aux associations, et aux paiements des intérêts des emprunts.

Thoiry

Les taux d'impositions restent  
inchangés depuis 2007 et s'établissent  
ainsi

**Taux d'Imposition 2018**

Taxe d'habitation	13.22 %
Foncier bâti	21.16 %
Foncier non bâti	91.87 %



**Recettes 977 440,92 €**



**Dépenses 977 440,92 €**

**Recettes  
d'investissement**  
395 446,15 €

Dotations, fonds divers et  
réserves  
194 446,15 €

Subventions d'investissement  
reçues  
31 000 €

Virement de la section  
fonctionnement  
170 000 €

*Les recettes d'investissement* sont composées de l'épargne, des subventions et des dotations reçues de l'État, de la région, du département et des emprunts. Elles se répartissent en 2 grandes catégories :

- Les ressources internes (l'autofinancement, les ventes de biens, les taxes et participations).
- Les ressources externes (la récupération de la TVA, les dotations de l'État, les amendes de police, les subventions, les emprunts, les dons et legs, les recettes diverses).

**Dépenses  
D'investissement**  
395 446,15 €

Dépenses d'investissement  
à reporter  
181 966,91 €

Remboursement d'emprunt  
27 000 €

Immobilisations corporelles et  
incorporelles  
174 939,24 €

Immobilisations en cours  
11 540 €

*Les dépenses d'investissement* servent à entretenir, améliorer et développer le patrimoine de la commune : (Remise en état ou aménagement de bâtiments communaux, travaux d'infrastructure), et achats de matériels durables (Logiciel, documentation, etc. ...). Elles comprennent également le montant du remboursement des emprunts et diverses dépenses.



**Eglise**

Réfection des deux piliers et reprise de la façade ouest.  
 Injection de résine sur les parties détériorées des fenêtres en molasse.  
 Montant : **5 400 € HT** (financement 100 % commune).

**Croix du Clocher**

Remplacement complet de l'ancienne croix (posée le 3 mai 1948) suite aux dommages causés par la tempête de début janvier.  
 Montant : **11 052 € HT** (Prise en charge partielle par notre assurance).



Croix réalisée par Joan ROCHE-GAILLON et posée par Stéphane BOCHET le 22 octobre 2018, Jérôme ESQUEVIN Maire et Olivier FRANCONY Adjoint.

**Cimetière**

Reprise du mur sud et dalle du portail.  
 Montant : **4 400 € HT**. Financement 100 % commune.

**Gites communaux**

Réfection de la lasure de l'ensemble des volets pour un montant de **3 000 € HT**  
 Remise à niveau de la décoration intérieure (dont modernisation des banquettes) et achats divers pour **2 000 € HT**.  
 Financement 100 % commune.



**Chemins communaux**

Les intempéries de l'hiver dernier ont entraîné des dégâts importants sur certains chemins notamment au Col des Prés et à La Dhuy. Leur réfection s'est poursuivie tout au long de l'année.  
 Une demande de subventions a été adressée au conseil départemental de la Savoie.



**Routes départementales**

Réfection de l'enrobé dans la traversée du chef-lieu et de l'enduit sur la RD 21 du Chef-lieu jusqu'à La Fougère.  
 Financement 100 % département.



### Voiries communales

Campagne annuelle d'entretien avec de l'enduit à chaud et des gravillons pour un montant de **18 000 € HT** avec une subvention du Conseil départemental de **9 600 €**.



### Bornage de la limite communale avec Aillon le Jeune

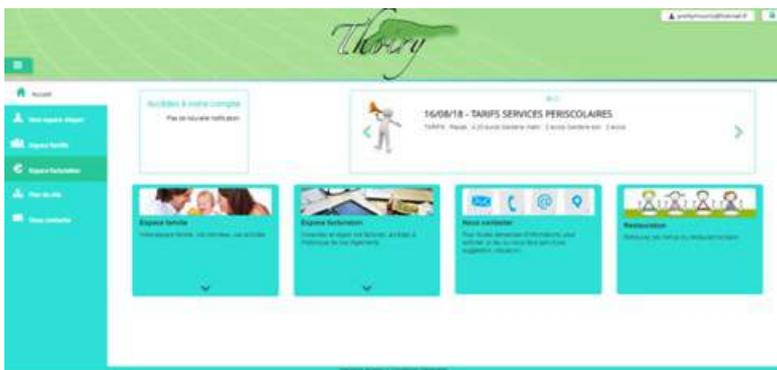
Suite à un ancien (très ancien !) litige, les limites originelles entre les deux communes ont dû être reprécisées et bornées sur le terrain. Ce travail remarquable a été exécuté par les agents de l'ONF qui ont aussi procédé à la pose de 43 bornes.

Financement : 3 600 € ONF / 2 527 € Commune d'Aillon le Jeune / 1 781 € Commune de Thoiry

### Achat de matériels

Cette année la commune a investi dans les matériels suivants :

- 1 auto laveuse (entretien salle des fêtes) : 3 000 € ttc
- 1 compresseur : 500 € ttc
- 1 tondeuse : 1 500 € ttc
- 1 nouvelle saleuse : 12 360 € ttc



et dans un logiciel de gestion de réservation et de facturation des services de restauration scolaire et de garderie périscolaire, Portail B.L. Enfance pour un montant de **3 800 € ttc**, formation comprise

### Projets en cours

L'année 2019 devrait voir se concrétiser deux projets importants :

- > Une remise à niveau complète de l'éclairage public avec, entre autres, le remplacement de l'ensemble des luminaires par des LED beaucoup plus économes en énergie.
- > La mise en place de « l'adressage » qui consiste à trouver un nom à toutes les voiries bordées d'habitations et attribuer un numéro à tous les bâtiments. Cela facilite grandement le travail des livreurs, facteurs mais aussi des secours en cas d'urgence.



## Grand Chambéry

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

### Habitat et Déplacements

### (PLUI HD)



Le zonage et le règlement du PLUI HD sont en cours de finalisation. Pour tenir compte des particularités de notre territoire et comme la loi le permet, un règlement spécifique au secteur du Plateau de La Leysse sera mis en place. Ce projet de règlement, partie très importante du PLUI, a fait l'objet d'une concertation avec les élus du plateau pour faire en sorte qu'il soit le plus possible en adéquation avec les problématiques de nos communes.

Le calendrier prévisionnel de la suite de l'élaboration du PLUI HD est le suivant :

**Premier trimestre 2019** : le projet est validé et « arrêté » par les élus de Grand Chambéry. Il sera ensuite soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées à la démarche (service de l'Etat, Département, Région, Communes, Chambres consulaires, etc).

**Été 2019** : **enquête publique** auprès des habitants de Grand Chambéry pour recueillir les remarques, les observations et les contestations. C'est l'étape essentielle de la concertation avec la population.

**Fin 2019** : Le projet de PLUI HD, modifié pour tenir compte des avis émis, sera ensuite approuvé par délibération du Conseil Communautaire avant le 31 décembre 2019.

**Rappel** : De nombreuses informations se trouvent sur le site internet de Grand Chambéry. L'enquête publique devra faire l'objet d'une publicité sur différents supports qui en définiront les modalités, notamment les dates et lieux des permanences des commissaires enquêteurs.

## Service de transport scolaire 352

Grand Chambéry a décidé d'ouvrir au public, pour toute l'année 2018 / 2019, et à compter du 5 novembre 2018, la ligne scolaire 352 qui dessert le collège Joseph et Xavier de Maistre (Saint-Alban-Leysse).

Informations sur [www.bus-stac.fr](http://www.bus-stac.fr)



## Covoiturage de proximité

Grand Chambéry a lancé une expérimentation pour encourager le covoiturage depuis les communes de Thoiry, Saint Jean d'Arvey et Les Déserts vers la plaine et retour.

L'objectif : transformer les places disponibles dans les voitures en places partagées, en sachant que **6 800** véhicules, en moyenne, circulent chaque jour entre Saint Jean d'Arvey et Saint Alban Leysse (cumul des deux sens de circulation)

Deux options sont ouvertes aux usagers : le covoiturage « spontané » à partir d'une vingtaine d'arrêts facilement repérable par tous ou le covoiturage « organisé » par l'application mov'ici.



(Source : Dauphiné Libéré)

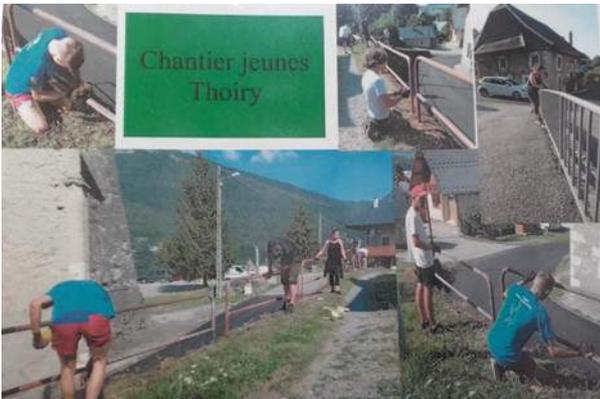
## SIVU de Gendarmerie

La commune de Thoiry est une des 10 communes du SIVU de gendarmerie de Challes-les-Eaux. Ce syndicat a pour vocation la gestion des locaux de la gendarmerie, dont il est d'ailleurs propriétaire. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il était maître d'ouvrage de l'extension pour créer 68 m<sup>2</sup> supplémentaires pour des bureaux, une salle de réunion opérationnelle et 6 logements pour une superficie de

525 m<sup>2</sup>. Les travaux ont débuté le 28 août 2017 avec une réception cet été. Coût global des travaux : 1 503 546 € ttc. L'inauguration a eu lieu le 22 septembre dernier en présence des gendarmes, des élus...



## Chantiers Jeunes



Dans le cadre des chantiers jeunes organisés par le SICSAL, Alexis, Jérémy et Benoit, ainsi que trois autres jeunes du canton ont été employés toutes les matinées de la semaine du 23 au 27 juillet. Armés de papiers de verre et de pinceaux, ils ont remis en état les peintures de diverses barrières et autres objets métalliques au chef-lieu. Travail effectué avec ardeur et application et qui a donné toute satisfaction.

## Un après-midi « Jeux de société »

A Thoiry, des affiches avaient fleuri sur les tableaux d'affichage municipaux pour inviter petits et grands à venir partager un après-midi-jeux avec les animatrices du SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de St Alban Leysse). Bonne idée, appréciée de plusieurs enfants venus avec leurs parents pour manipuler un grand choix de jeux et affronter les adultes ! Entre 20 et 30 jeux étaient disponibles : jeux d'observation, de mémoire, de tactique et d'anticipation, jeux de conquête et aussi jeux de cartes pour raconter des histoires ou inventer des suites de contes ! Boissons et biscuits ont été offerts par les animatrices du SICSAL, pour le plus grand plaisir de tous.

Belle initiative, à renouveler.



## Retour à la semaine de 4 jours



A l'instar de 85% des communes, le conseil d'école et le conseil municipal ont conjointement souhaité revenir à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée 2018, ce qui a entraîné l'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) les mardis après-midi.

Les nouveaux horaires décidés, en liaison avec ceux de l'école de Saint Jean d'Arvey qui accueille nos petites et moyennes sections, sont : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15.

Pendant des 4 dernières années, la municipalité s'est pleinement investie pour faire de ces TAP un temps de découverte de multiples activités culturelles et de loisirs malgré les difficultés organisationnelles engendrées par ces réformes successives.

Les enfants ont ainsi pu découvrir, s'initier et approfondir différentes activités artistiques, sportives ou de réflexion comme :



Les pratiques théâtrales, l'art floral, les pratiques de la couture et de la customisation, la conception d'œuvre artistique, l'éveil corporel, la danse et la Zumba, le biathlon (roller et tir laser), les acrobaties du cirque, les jeux de ballons avec le FC Nivolet, la conception d'un roman photo, d'objets en céramique et en laine feutrée, des activités manuelles et expériences sensorielles autour du sens de la vue, des activités de réflexion mêlant art et philosophie, des activités de développement durable autour des abeilles, des animaux de la montagne, de la lumière du soleil ou de l'impact des activités de sports et de loisirs en montagne ou encore l'initiation à l'anglais ludique pour les plus grands.



Merci pour leur implication et la qualité de leur prestation à toutes les associations ( Hop Là l'Art, Cirkus anc Co, Atelier 3 CR, Annyflor, Section Nordique du Club des Sports, Marichérie Création, FC Nivolet, et aux animateurs (Aurore, Julie, Françoise, Marie-Chantal, Marjorie, Natacha, Sophie, Hugo, Vincent...), à Claire Mallard, directrice du centre de loisirs du SICSAL de BARBY, et aux personnels municipaux (Anne-Marie et Emmanuelle) qui ont animé des activités de qualité et grandement facilité l'organisation de par leur présence pour assurer les remplacements au pied levé.



Merci également aux Thoirzans (Marie-Ange et Marie-Claude) qui ont donné de leur temps et de leur savoir-faire pour que les activités se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Nous tournons la page des TAP, sans regret car, même si nous avons dès le début voulu proposer des activités de qualité, le coût financier et humain pour son organisation n'était pas garanti sur le long terme.

De plus la municipalité est très impliquée dans le fonctionnement du SICSAL, qui exerce la compétence "enfance-jeunesse", grâce notamment aux centres de loisirs de Barby, Bassens, Curienne, Saint Jean d'Arvey et Saint Alban Leysse. La mise en place, en 2014, de la semaine de 5 matinées a fragilisé et désorganisé leurs activités, tout en imposant aux communes de reprendre une partie de la compétence "enfance" au travers de la mise en place des TAP.

Dès septembre 2018, l'accueil le mercredi toute la journée est assuré dans le centre de loisirs de Saint Alban Leysse et à partir de 11h30 dans celui de Barby. La poursuite de la forte augmentation de fréquentation observée l'année dernière nécessite pour le SICSAL de trouver des solutions complémentaires afin de ne pas laisser des enfants aux portes des centres de loisirs.



### **Le fonctionnement des services périscolaires évolue**

**La municipalité a fait le choix de faire évoluer les services périscolaires de cantine et de garderie vers la dématérialisation de leur gestion.**

**Ces services étaient auparavant gérés par un système de tickets et de réservations dont les inconvénients et les contraintes pour notre personnel ont augmenté sensiblement de par les évolutions des pratiques et des besoins des familles.**

**Le choix s'est porté sur le logiciel "BL Enfance".**

**Les familles peuvent réserver les services périscolaires en ligne dans le respect des délais imposés par l'organisation de la restauration scolaire en liaison froide, assurée par la société LEZTROY qui a été à la hauteur de nos attentes.**

**Rappel des tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2018 :**

**-> cantine : 4,20 €**

**-> garderie : 2 € le matin ou le soir.**

## FETE DES VOISINS / FETE DU FOUR

### LE CHEF LIEU



C'est sous un beau soleil de fin d'été que les habitants et voisins du chef lieu se sont retrouvés pour le traditionnel rendez vous, dimanche 2 septembre. Une très bonne ambiance et de nombreuses spécialités locales et de saisons ont permis de passer une excellente journée !

### LA FOUGERE

Malgré la pluie qui s'est invitée en ce 14 juillet, les personnes présentes ont passé un agréable moment autour d'un repas partage.



### LES CHAVONNETTES

## NOS SPORTIFS DE L'ANNEE



Coralie PERRIN

Championne de Savoie  
Ski de fond et Judo  
2017 / 2018



Benoit DACQUIN

Champion de Savoie de  
Football et de Futsal  
2017 / 2018  
Avec le Nivolet FC



## Les Thoirzans ont toujours un « bon coup de fourchette »

Comme d'habitude, les Aînés de la commune ont répondu joyeusement à l'invitation à déjeuner du Maire et des conseillers municipaux, le 7 octobre dernier. Chaque année la décoration de la salle change de thème : cette fois, il s'agissait de rappeler les travaux d'antan : vigne, fenaison et moisson, indispensable réparation des outils à la forge, confection du pain, travail du chanvre et, naturellement artisanat du bois par les tourneurs : fabricant de "botoillons" (la gourde du faucheur) et de rouets, véritable travail d'art. Pour faire surgir tous ces souvenirs, les conseillers avaient sollicité la participation de tous les administrés. L'un avait fourni la faux, utilisée quotidiennement, un autre une forme à chaussure, le troisième un rouet miniature et un vrai rouet, des objets d'Argentierie des Bauges, un autre encore avait prêté des outils de forgeron, de maréchal-ferrant et de charron. Toutes ces activités se pratiquaient à Thoiry au début du 20<sup>e</sup> siècle, et jusque dans les années 1970.

Après ce retour en arrière, les quelques 80 hôtes prenaient place à table pour la dégustation du repas préparé par Julie et Stéphane exerçant l'activité de « traiteur » depuis plusieurs années, nouveau métier dans la commune. Le menu était excellent, rythmé par les accordéons de Stéphane et Romain, pas trop puissants pour que les convives puissent poursuivre leur conversation. Les amateurs de danse ont aussi pu occuper la piste.



## Ouverture des monuments du village

Le 14 octobre dernier, la municipalité avait décidé, en complément de l'expo photos organisée par la Viourne, d'ouvrir les deux chapelles ainsi que les Pompes (ce bâtiment abrite deux pompes à bras qui servaient aux pompiers du village ainsi que le corbillard).

Une soixantaine de Thoirzans s'était déplacée pour l'occasion.



**Les Pompes**



**Chapelle du Mollard du Temps**

Dédiée à Notre Dame  
du Bon Secours.  
Elle a été bénie le 20/06/1825



**Chapelle de la Fougère**

Date du début du 18<sup>e</sup> siècle  
(vers 1720)  
Dédiée à Saint Antoine de Padoue

## Les enfants de Thoiry impliqués dans la guerre de 14

Le 23 novembre, Monique Dacquin, enfant de Thoiry et ex-présidente des "Amis du vieux Chambéry" a donné une conférence sur les enfants de Thoiry mobilisés entre 1914 et 1918 au service de la France. Après de longues recherches dans les papiers des descendants, avec l'aide de Régine Dépierre et de Marie-Claude Pachoud, il est apparu que plus de 150 enfants de Thoiry ont été appelés sous les drapeaux. Les fiches matricules retrouvées donnent beaucoup de renseignements sur les soldats (état civil, attitude au combat, décorations). 56 ont été tués au combat et de nombreux autres sont revenus dans leur foyer et ont ensuite perdu la vie des suites de leurs blessures et des maladies dus à la guerre.



Conférence très instructive, puisque les anciens "Poilus" n'ont jamais parlé de leurs souffrances.

*NB : Prochainement, le livret rédigé sur les combattants de Thoiry (mise en page par Agnès MOLLARD) sera téléchargeable sur le site internet de la Mairie, ainsi que quelques extraits de la conférence.*

## Appel à l'aide !!

Nouvelle bibliothécaire, Muriel Labarrère s'est présentée à la bibliothèque en cherchant l'exposition de photos anciennes. Elle habite l'ancienne maison Brunet à la Fougère et m'a proposé ses services. Auparavant, elle avait exercé plusieurs années comme documentaliste. Avec de telles références, on ne peut que se réjouir que Muriel veuille bien s'occuper de la bibliothèque de Thoiry : elle a déjà mis de l'ordre un peu partout, changé la disposition des rayons et aussi des fichiers de l'ordinateur.

Une personne que j'avais approchée début septembre, ne pouvant pas s'engager pour un mi-temps, m'a suggéré l'idée suivante : la création d'une équipe bibli (de 2 ou plusieurs personnes) à qui l'on pourrait faire appel ponctuellement pour remplacer, aider dans les tâches faciles, "les titulaires" quand elles voyagent ou qu'elles sont malades. Je vais donc faire circuler un papier pour l'inscription des gens intéressés et les tâches qu'on leur confiera. Merci de constituer une bonne équipe. Le but recherché, c'est le maintien, à Thoiry, d'une bibliothèque de qualité.

Madeleine ROSSI

## Incivisme au pied des containers

Le pourtour des containers installés dans chaque hameau est régulièrement en proie à de l'incivisme.



Nous vous rappelons que les déchets au sol, l'abandon d'encombrants, les dépôts sauvages dans le milieu naturel sont passibles d'une amende notamment pour frais de nettoyage. Des contrôles du Service Déchets de Grand Chambéry sont effectués de plus en plus régulièrement.

Si nous voulons garder une commune propre, faisons tous l'effort de bien trier nos déchets et de les déposer dans les containers appropriés ou en déchetterie. Soyons également vigilants sur les dépôts des non Thoirzans.

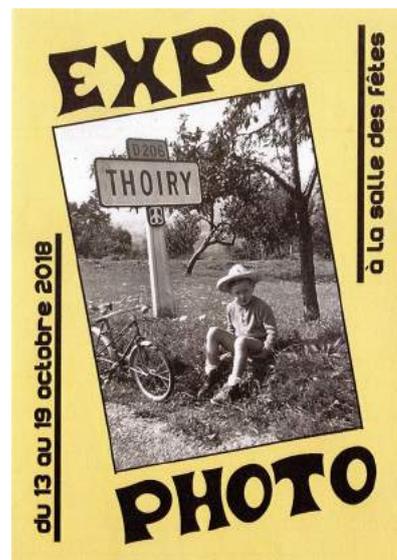
**La propreté est l'affaire de tous**

## EXPO PHOTO DE LA VIOURNE (du 13 au 19 octobre 2018)

Une semaine animée à la salle des fêtes en ce mois d'octobre ensoleillé. Plus de 300 personnes se sont déplacées pour profiter de ces nombreuses photos, anciennes ou toute récentes, montrant la richesse culturelle, historique, humaine ou botanique de la commune.

Une animation en musique pour l'inauguration le samedi, avec le Syndicat des Musiques de Louisiane, du pain et des pizzas cuites au four à bois de Jeanne les mardi et mercredi, un bar ouvert une semaine durant : de quoi « créer du lien », comme on dit ces temps...

En tout cas, de quoi y passer du bon temps, entre anciens, nouveaux et futurs Thoirzans, sans oublier les Thoirzans « exilés » retrouvant leurs racines avec émotion.



### Association des Parents d'Elèves

L'APE a pu financer cette année de nombreuses activités organisées par les enseignantes (cycle ski de fond, sorties piscine, rencontres USEP, etc.) grâce aux bénéfices engendrés par les différentes manifestations. Merci aux maîtresses pour leur implication, aux parents pour leur investissement dans l'association et bien entendu, un grand merci aux Thoirzans qui répondent toujours présents pour nos soirées.

**SAMEDI 8 DECEMBRE 2018**



**VOGUE  
DE THOIRY**

*Animée par Gillou et son orchestre*

**à partir de 20H00 - Salle des fêtes**

*Kir - Salade des Bauges*  
**CHOUCROUTE**

*Fromage  
Dessert maison, café et papillotes*

**20€ la carte sur réservation**

Renseignements/réservations auprès des parents  
et [ape.thoiry@gmail.com](mailto:ape.thoiry@gmail.com)

Soirée organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Thoiry

#### Bureau

Président : Julien BODIN  
Trésorière : Sophie VOIRON  
Secrétaire : Laure LEFEVRE

#### Calendrier des manifestations 2018/2019

Le 8 décembre 2018 : Vogue de Thoiry  
Le 9 février 2019 : Concours de belote  
Le 7 avril 2019 : Carnaval et Chasse au trésor  
Le 26 mai 2019 : Braderie et Elections  
Le 22 juin 2019 : Kermesse

Renseignement : [ape.thoiry@gmail.com](mailto:ape.thoiry@gmail.com)

## L'incendie de Thorméroz

Le 21 mai 1909, en début d'après-midi, de jeunes enfants de Thorméroz enflammèrent des herbes sèches au moyen d'allumettes de contrebande. C'était derrière la maison de Voiron Joseph, le tourneur, connu sous le sobriquet de "Tchatchan". Le feu se communiqua rapidement au fourrage placé au-dessus, et les flammes gagnèrent toute la maison occupée par les ménages Voiron Joseph, Lapierre Guillaume et Lapierre Benoît.

La pompe du village fut rapidement sur les lieux mais, sans pouvoir éteindre l'incendie, elle parvint à préserver la maison voisine (à Voiron Jean), couverte en chaume. Incendiée elle-même, cette maison aurait entraîné la perte de toute la partie sud du village. Pendant ce temps aucune autre pompe n'était arrivée en renfort : le feu s'était alors communiqué à la toiture en chaume à 61 mètres de la première. Malgré les secours d'un grand nombre d'habitants et l'arrivée des pompes de St Jean d'Arvey, des Désert, Puygros, Curienne et la 2<sup>e</sup> pompe de Thoiry, il devint dès lors impossible de lutter contre la violence de l'incendie, activé par un vent assez fort du sud-ouest.

Les habitants s'empressèrent de sauver ce qu'ils avaient de plus précieux et telle était la violence des flammes que beaucoup de mobilier et de linge à transporter insuffisamment loin, brûlèrent dans les champs environnants. Vers 4 à 5 heures du soir, la plus grande partie de Thorméroz était consumée ; beaucoup de maisons, particulièrement du sommet du village ou celles dont les hommes étaient absents, ne purent recevoir aucun secours. Quelques bestiaux périrent. Une seule personne, Bouvier Claude eut des brûlures assez graves à la figure, aux mains et sur le dos, pour avoir été atteint par du chaume enflammé en sortant de sa maison. Il fut transporté à l'hôpital, le soir même. Aux dires des générations suivantes, il ne resta que 2 maisons debout : celle de Pachoud (dit Charronnier), à l'entrée du village et une autre au milieu du village qui possédait un grand mur en ciment à l'Est.

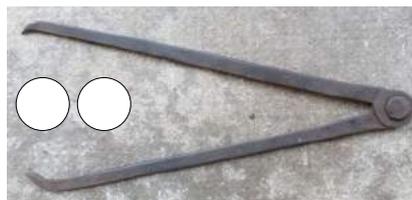
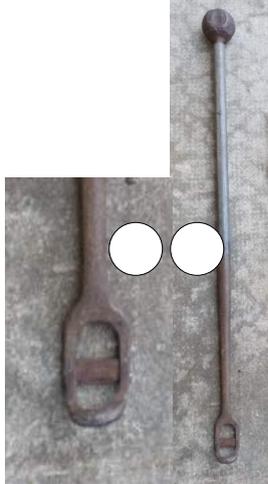
Il ne restait plus qu'à établir l'état des propriétaires sinistrés : leur nombre et les pertes subies par chacun : **40 familles sinistrées déclarèrent 277 700 frs soit plus de 1 million d'euros actuels.** Seuls 3 habitants étant assurés, il ne fallut compter que sur la générosité des voisins. Et c'est alors qu'une immense chaîne de solidarité se mit en route dans toute la Savoie : l'État, les sociétés, les communes et les particuliers décidèrent de porter secours aux sinistrés de Thoiry, l'Etat pour 900 frs, M. Reinach, Député, pour 500 frs dont 100 en mandat nominatif (?), les banquets de la classe des 35 ans de Chambéry offrirent leur caisse des années précédentes. Certaines communes firent des souscriptions comme Curienne, Aillon le Jeune, St Jean d'Arvey. Certains donnèrent du bois : 70 m<sup>3</sup> pour Aillon le Jeune, 35 m<sup>3</sup> pour les Déserts. La plupart des communes de Savoie versèrent une contribution. En comptabilisant les secours de l'État, du Département, des communes et les souscriptions diverses et dons particuliers, le total des secours atteignit la somme de 12 700 frs pour 151 donateurs, particuliers ou communes, chacun selon ses moyens de l'époque. Belle leçon de solidarité dans l'adversité ! Le conseil municipal de l'époque distribua ces secours aux sinistrés dans les meilleurs délais. Le compte des répartitions fut clos en Mairie, le 28 mai 1911, soit 2 ans après le sinistre.

Qui, autre que les parents, pourraient faire prendre conscience aux enfants des dangers d'une allumette ou d'une cigarette ? Ce récit y contribuera peut-être !



Nous sommes des objets d'hier.  
Saurez-vous trouver qui sert à quoi ?  
Notez sur chaque photo, une définition  
et une réponse.

ATTENTION IL YA UN INTRUS !  
(réponses page 17)



#### Définition :

A - Je suis l'ancêtre de l'essoreuse à salade.

B - Outil intimement lié au tour à perche, utilisé pour obtenir une coupe nette dans les intérieurs des objets en bois vert.

C - Je servais à mesurer les lignes courbes et les circonférences des roues des véhicules hippomobiles, par exemple.

D - Proche du mythique couteau croche canadien, il sert à effacer la cicatrice sur la pièce de bois tournée, après séparation du « garé ».

E - J'étais utilisé pour maintenir les mâchoires écartées, d'un cheval par exemple, pour intervenir ou faire avaler des médicaments.

F - Je suis le complément indispensable d'une tenue féminine.

G - Clavière plantée dans l'ébauche de bois. L'ensemble sera coincé entre les deux pointes du tour à perche.

H - Permet d'ouvrir les arthropodes aquatiques.

I - Je suis un récipient transportable.

J - Attention ça chauffe !!

K - Permettait de casser les parties de dents qui accrochaient l'intérieur de la bouche du cheval.

L - Servait à mesurer l'épaisseur de certaines pièces en métal ou bois, servant à la construction d'un chariot à foin, par exemple.

M - Je servais à transporter de la terre généralement, et j'étais posé sur les épaules et la nuque.

#### Réponse :

- 1 - Sac à mains
- 2 - Panier à salade
- 3 - Kossa kô
- 4 - Crochet
- 5 - Rabot ordontriteur ou casse-dents
- 6 - Mandrin ou r'bate
- 7 - Couteau courbe
- 8 - Bidon à lait
- 9 - Maître à danser
- 10 - Roulette de charron
- 11 - Pas-d'âne ou abaisse langue
- 12 - Fer à repasser
- 13 - \_\_\_\_\_

## Le thoérsans à l'ABY

È l'an 1248, l'Granier, ke s'appelòvé adont Opramont, è v'ni bò. Il ar' fé mé de mil morts et fé disparétré cin kemné.

Le thoérsans allòvont tò le z'ans à Myans, è pèlerinazhe. La Vierzhe Néra, aviévé èpatchia on grou resha, la « pierre hotchia » d'fôtrè bò l'église et d'ècròsò te l'vlazhe de MYANS. Y paré k'on véjévé oncò, à chò momè, chi l'resha, la morka d'la man d'la Santa Vierzhe !

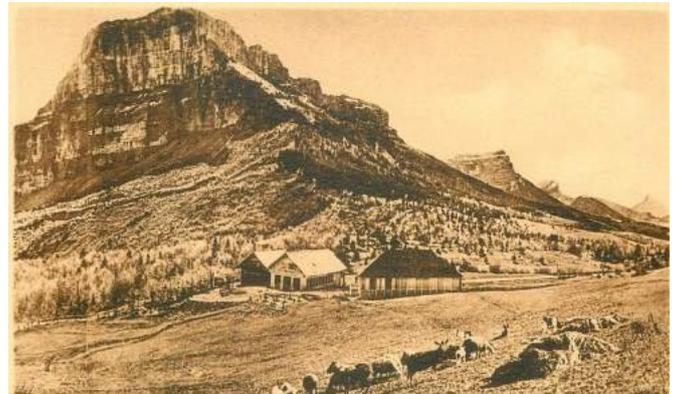
Le thoérsans véjévent avoé et chitè, le grantes étèdoés de pierrés, de reshas, cvèrtés de boéssons, d'épnés et koke golés d'éga. Na vré désolachon ! Apré lô dévochons, y béviévent d'bon vin blanc ke provnivé dle v'gné deze Myans. Y le z'a baya l'idée de vni aménadier sle tèrrés aband'nò, pe pozé y plantò de v'gné è parke pò, se fòrré kòke sous !

Y é don è l'an mil sa sè katre vin nou, ke de shavnetè ont roéssi à organiger l'expédichon k'allové fòrré dévni on moé de thoérsans vignérons !

Vèka don k'on bò matin d'l'è darrié, à la primm'orba, on moué d'hem prènniont la dirèkchon d'l'Aby, avoé chi le z'épallé n'a biasse plèna de ravitaillmè et de z'òtils. Arvò chi plasse, y l'ont fé de lots et kmècha on vré trava de « romains » : kòssò et èlevò le pierrés, le ètarò, nè fòrré de mordjiés ou de morailés, trevò de terra deze le reshas, fòrré de shmins, trevò d'éga et bechir, plantò de sarmès ki produiront p'tòr on croé vin. Te sè à dérod de z'ans et de z'ans !

Poé, le plants gréff' sont arvò, l'vin et dévni bon et ils ont kmècha à l'védre à le bistrots de Shambéry. P'tòr, y l'ont dû payer, n'avoér, l'tarré k'y s'étiéont appropriya et y l'ont kmècha à konstruiré de ptious sartòs pe dremi, r'douiré le bòssés, bettò à la soétta l'molé et son fè.

Biè de thoérsans sont kò biè attatchia à chò bròve koè de noutra Savoé k'ils ont n'avoér fasnò et ke dominél'tetadé grevoulant Granier.



Lulu y marécho

\*\*\*\*\*

## Les Thoirzans aux Abymes de Myans

En l'an 1248, le Granier, qui s'appelait alors Apremont, s'est écroulé. Il aurait fait plus de mille morts et fait disparaître cinq communes.

Les thoirzans allaient tous les ans à Myans, en pèlerinage. La Vierge Noire avait empêché un gros rocher, la « pierre hachée » d'anéantir l'église et tout le village de Myans. Il paraît que l'on voyait encore, à cette époque, sur le rocher, la trace de la main de la Sainte Vierge ! Les thoirzans voyaient aussi et surtout, les grandes étendues de pierres, de rochers, couvertes de buissons, d'épines et quelques trous d'eau. Une vraie désolation !

Après leurs dévotions, ils buvaient du bon vin blanc qui provenait des vignes en contre bas de Myans. Cela leur a donné l'idée de venir aménager ces terres abandonnées, pour pouvoir y planter des vignes et pourquoi pas se faire quelque argent !

C'est donc en l'an mille sept cent quatre vingt neuf, que des chavenottins ont réussi à organiser l'expédition qui allait faire devenir de nombreux thoirzans vigneron !

Voilà donc qu'un beau matin d'automne, de très bonne heure, nombre d'hommes prennent la direction des Abymes, avec sur les épaules, une besace pleine de ravitaillement et des outils. Arrivés sur place, ils ont délimité des parcelles et commencé un travail de « romains » : briser et enlever des pierres, les enterrer, en faire de gros tas ou des murailles, trouver de la terre sous les rochers, créer des chemins, trouver de l'eau et bien sûr, planter des sarments qui produiront plus tard un mauvais vin. Tout cela a duré des années et des années !

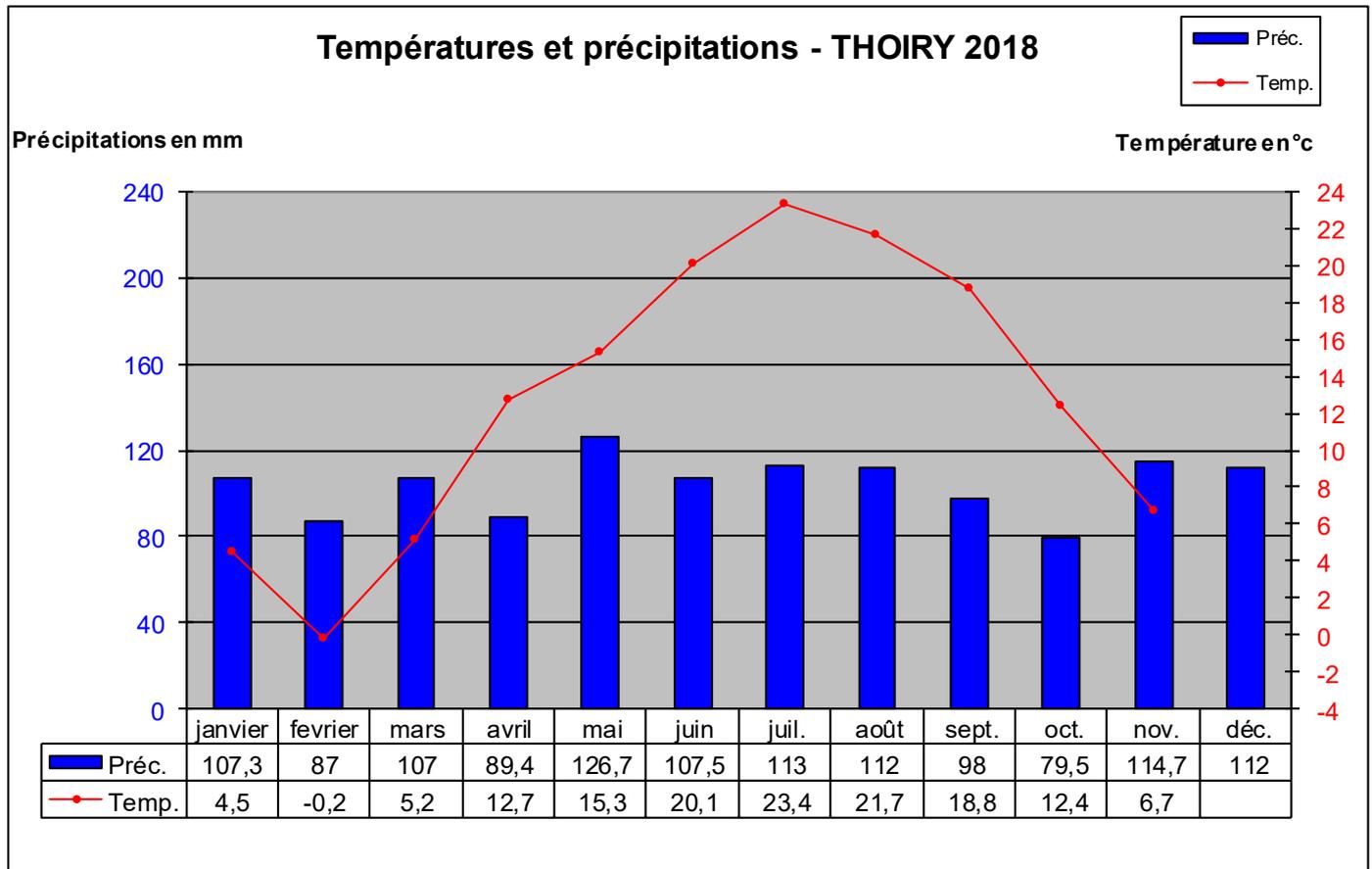
Puis, les plants greffés sont apparus, le vin est devenu bon et ils ont commencé à le vendre aux bistrots de Chambéry. Plus tard, ils ont dû payer, à bas prix le terrain, qu'ils s'étaient approprié et ils ont commencé à construire de petits celliers pour dormir, stocker les tonneaux, mettre à l'abri le mulet et son foin.

Beaucoup de thoirzans sont encore très attachés à ce joli coin de notre Savoie qu'ils ont un peu façonné et que domine le toujours tremblant Granier.

Lulu au maréchal

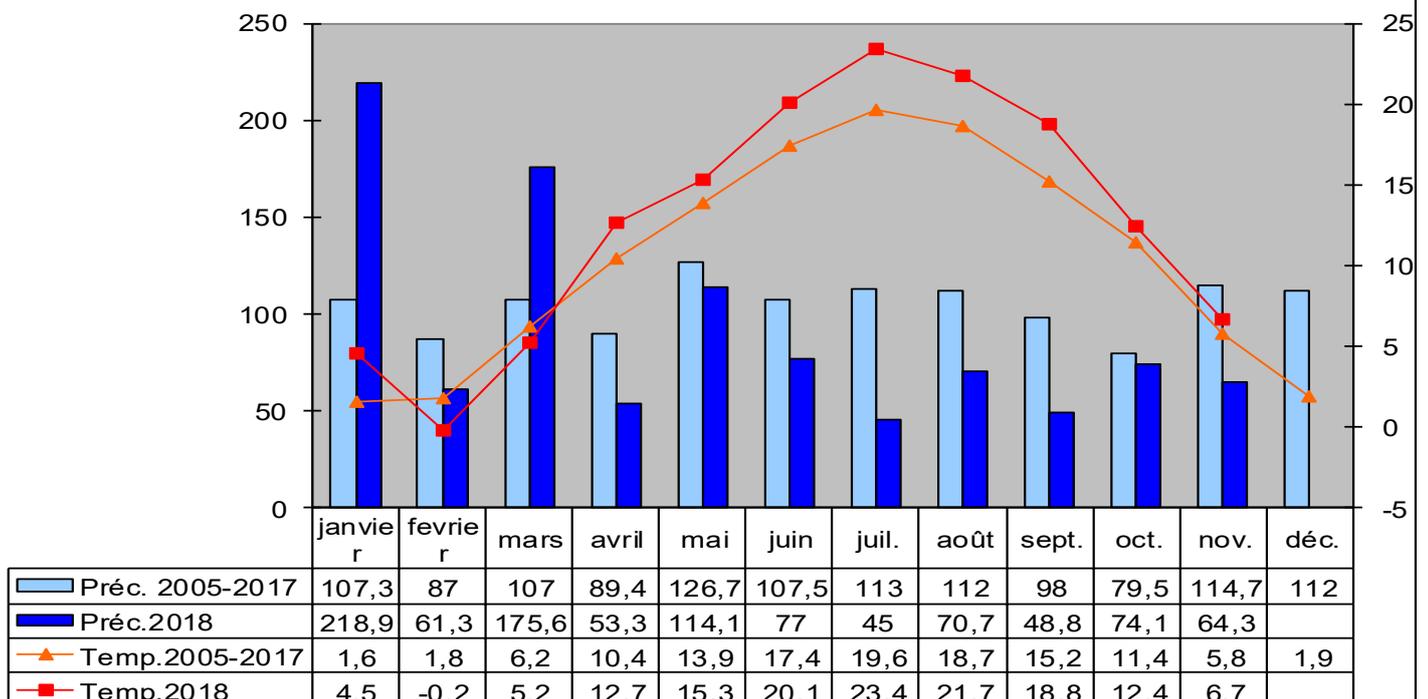
L'intégralité du texte « Lo toarzan djie L'ABI » écrit par J. DARDIER, sera bientôt disponible à la bibliothèque municipale. Un grand merci à ce patoizian qui a retracé cette épopée de nos ancêtres.

2018 nous a, à tous, semblé particulière... Des pluies importantes en hiver (les dégâts sur nos chemins en témoignent) puis une période sèche, voire très sèche. Il paraissait donc intéressant de comparer cette année 2018 en termes de températures et précipitations, aux moyennes des années 2005 à 2017.



Précipitation annuelle, moyenne 2008-2017 : 1 256 mm

### Moyenne des températures et précipitations à Thoiry 2005-2017



*Du 1er Décembre 2017 au 10 décembre 2018*

## Naissances

**Kélya**

Le 16 juin 2018  
Au foyer de Laura PROVENT  
et Cyril HAUSPIE  
(Les Chavonnettes)

**Elida**

Le 5 août 2018  
Au foyer de Céline VU CONG  
et Félix VINCENT  
(La Fougère)

**Jules**

Le 18 août 2018  
Au foyer de Alexandra VAYR  
et Mathieu HAMM  
(Au Biez)

*Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux petits Thoirzans auxquels nous souhaitons une longue et heureuse vie.*

## Mariages

**Janine ORHAND et Gilbert GINET**

Le 4 mai 2018 (Le Chef Lieu)

**Solène DUHEM et David BAUD**

Le 16 juin 2018 (Thorméroz)

**Cristina TURCANU et Jonathan VERONESE**

Le 27 octobre 2018 (Les Chavonnes)

**Elodie LELIEVRE et Cédric GAILLARD**

Le 24 novembre 2018 (La Dhuy)

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

## Décès

**Georges RAT PATRON**

Le 13 avril 2018

**Edwige COLAU**

Le 4 mai 2018

**Gilbert LAPOLEON**

Le 9 septembre 2018

**Georges TROSSET**

Le 9 août 2018

**Ambroise TOURNIER**

Le 2 décembre 2018

*Que les familles de ces disparus soient assurées de la sympathie et du soutien du Conseil Municipal qui leur renouvelle ses sincères condoléances au nom de tous les Thoirzans*

## Bienvenue aux nouveaux Thoirzans

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Thoiry dernièrement.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

## Numéros utiles

### Mairie

Tél. : 04 79 28 40 89 Fax : 04 79 28 40 15

Email : [thoiry73@wanadoo.fr](mailto:thoiry73@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-thoiry73.fr](http://www.mairie-thoiry73.fr)

#### Permanences du secrétariat :

Lundi : de 9 h à 11 h 30 et de 18 h à 20 h

Mercredi : de 9 h à 11 h 30

Vendredi : de 9 h à 11 h 30

Le Maire est présent en Mairie le lundi de 18 à 20 heures ou reçoit sur rendez-vous

**SAMU** : 15

**GENDARMERIE** : 17

**POMPIERS** : 18

**CENTRE ANTIPOISON (Lyon)** : 04 72 11 69 11

## Autres

### Assistantes maternelles

Corinne PONCET - Chef Lieu / Tél. : 07 61 98 49 96

### Correspondante Dauphiné Libéré

Madeleine ROSSI - Email : [madeleine.rossi@free.fr](mailto:madeleine.rossi@free.fr)

### Services des Eaux Grand Chambéry

Relations abonnés et urgences : 04 79 96 86 70

### Service de Gestion des Déchets

Contacts pour les usagers : 0 800 881 007 (service et appel gratuits)

Email : [gestion.dechets@grandchambery.fr](mailto:gestion.dechets@grandchambery.fr)

Heure d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

### Déchetterie de Saint-Alban-Leyse

Tél. : 0 800 88 10 07

#### Horaires d'ouverture :

- En hiver (du 1er octobre au 31 mars) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- En été (du 1er avril au 30 septembre) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 à 18 h
- Les dimanches et jours fériés : de 8 h 30 à 12 h

### SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Leyse)

Service enfance / jeunesse : 04 79 70 76 01

Adresse : 120 Avenue de la Mairie—73230 Saint-Alban-Leyse

## Services publics

### Ecole

Tél. : 04 79 28 46 05

### Garderie et restaurant scolaire

Garderie : 04 79 28 46 05

Restaurant scolaire : 04 79 44 26 85

Réservation des services périscolaire via le site:

<https://portail.berger-levrault.fr/22252/accueil>

### La Poste

Dans les locaux de la Mairie et suivant les mêmes horaires

### Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 16 h 30 à 18 h 30 Jeudi : de 16 h à 18 h

## Personnes âgées

### Aides ménagères—ADMR

Secrétariat : Maison de l'environnement à Saint-Jean-d'Arvey / Tél. : 04 79 28 91 90

## Gites communaux - Location de salles

### Gites communaux

Site internet : <https://www.gites-de-france-savoie.com/>

Disponibilité et réservation au 04 58 14 12 12 tous les jours de 9 h à 21 h

### Location Salle des Fêtes / Salle des Associations

S'adresser à Thierry TOURNIER (06 64 06 44 57) ou à Bruno ROUSSET (07 82 00 52 61)